

Ancien élu communal, j'ai plutôt été favorable au développement du projet éolien objet de l'étude pour plusieurs raisons :

- conscient du besoin énergétique croissant sur l'ensemble du territoire et du vieillissement de notre parc nucléaire
- préférant privilégier l'utilisation des énergies renouvelables
- estimant que le mix éolien-photovoltaïque-méthanisation présente les modes de production les moins nuisibles environnementalement, les moins dangereux en cas d'accident de production et les plus adaptés pour que notre territoire prenne lui aussi sa part de responsabilité.

Suite aux évolutions de la fiscalité locale et à la mise en place de la Loi Nôtre, il ne faut pas négliger les retombées économiques d'une unité de production d'énergie pour une commune rurale comme Epuisay.

A la lecture de cette nouvelle enquête publique, il semble que la légère modification de taille des éoliennes n'occasionne pas de nuisances supplémentaires pour les habitants, que ce soit visuellement ou phoniquement. Mieux, l'augmentation de la distance de garde au sol (de 18 à 25 m) semble être favorable pour la préservation de la biodiversité par rapport au projet initial. L'augmentation de la taille des rotors semble un plus dommageable sur ce sujet mais reste dans l'ordre de grandeur acceptable, pour ne pas trop perturber les oiseaux et les Chiroptères.

Concernant la dérogation sur les Chiroptères, je note l'extension importante du bridage à l'ensemble du projet pour diminuer les nuisances. L'augmentation de garde au sol va également dans ce sens. Nous retrouverons ces préconisations sur liens suivants :

<https://normandie.lpo.fr/eoliennes-chauves-souris/>

[https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Note technique GT eolien SFEPM 2-12-2020-leger.pdf](https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Note_technique_GT_eolien_SFEPM_2-12-2020-leger.pdf)

[https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/Journee_echange/17 roemer jet collisions 02072019 especes volantes4.pdf](https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/Journee_echange/17_roemer_jet_collisions_02072019_especes_volantes4.pdf)

<https://www.mnhn.fr/fr/ou-et-comment-implanter-les-eoliennes-pour-epargner-les-chauves-souris>

Malheureusement, il s'agit d'une espèce très menacée, où l'on peut voir le rôle important de notre Région, au niveau répartition géographique, dans sa préservation. Il est donc de notre devoir de les protéger. Ils subissent déjà suffisamment la surconsommation humaine des ressources et de l'espace. Consommateurs d'insectes, nous en aurons besoin lors de leur prolifération due au réchauffement climatique.

On peut voir que les éoliennes proches des arbres et haies sont les plus problématiques. Pourquoi ne pas supprimer l'éolienne la plus problématique ? Il est proposé par le développeur la pose de nichoirs et de zones d'arbustes fruitiers. C'est indispensable mais insuffisant. Mieux, il conviendrait de réaliser d'autres zones boisées et plantations de haies sur le territoire à distance des éoliennes (idéalement vers le Nord ou l'Est du site). Il y a une carence de ce type de végétation (habitat) sur Epuisay, pourtant dotée en zones humides (nourriture).

Le développeur propose d'adapter le bridage aux relevés de mortalité mais avec une réserve peu acceptable de rentabilité. Que ce passe-t-il réellement si l'on constate que les nuisances ont été sous-évaluées ?

Au titre économique, nous pourrions constater que la Société Fileia 1 mentionnée comme actionnaire avec JPEE, semble avoir été dernièrement radiée :

<https://www.societe.com/societe/fileia-1-808456404.html>

Ce point semble à vérifier.

Aussi, le développeur du projet devrait privilégier l'intégration au capital des collectivités et associations locales (comme le collectif de citoyens Energie Vendômoise par exemple). Elle permettrait de meilleures garanties, une meilleure acceptation par les riverains, et de plus justes

retombées économiques face aux nuisances subies. La politique de redistribution financière actuelle privilégie trop les EPCI au détriment des communes et habitants réellement concernés. Cela permet aussi d'avoir un regard sur le devenir de la société en cas de revente.

Enfin, il serait souhaitable de développer encore plus les diverses actions, notamment de communication, destinées à la réduction à la source de la consommation d'énergie. Nous consommons toujours plus et refusons trop souvent d'assumer notre mode de vie : Il est urgent de traiter les problèmes à la source.

En conclusion, j'émettrais un avis POSITIF à ce projet mais avec des restrictions :

- Hypothèse de 5 éoliennes au lieu de 6 à étudier ;
- Plus de compensations à réaliser au niveau habitat pour les espèces menacées de chiroptères ;
- Plus d'intégration des collectivités et acteurs locaux au capital ;
- Plus d'actions auprès de la population destinées à réduire la consommation énergétique à la source ;

Samuel BRETON
EPUISAY